



VILLE DE
CHAMPAGNE SUR OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2025

Le vingt-neuf-janvier deux mille vingt-cinq à vingt et une heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane CARTEADO, Maire.

Présents : M. Stéphane CARTEADO, M. Jean Jules MORTEO, Mme Alexandra MARGUERITE, M. Pascal VAUZELLE, Mme Ermelinda AMEAO, M. Didier VAUCHEL, Mme Audrey MAZUREK, Mme Rolande REBYFFE, Mme Valérie COLAROSSO, Mme Marina LOOS, M. Nicolas LHERBIER, Mme Stéphanie LAFINE, M. Thierry JOUE, M. Prima PUCA, M. Michel LAVENTURE, Mme Ilda FELICIDADE, Mme Astrid JOUANJEAN, Mme Corinne VASSEUR, Mme Sophie LEVASSEUR, Mme Christine VISINE

Absents ayant donné pouvoir :

M. Abdel BABCI pouvoir à M. Stéphane CARTEADO
M. Arnaud DUBOIS pouvoir à L. Didier VAUCHEL
M. Fabien PIVETTE pouvoir à Mme Audrey MAZUREK
Mme Sophie MOUQUET pouvoir à M. Jean Jules MORTEO
Philippe SCHOEFFEL pouvoir à Mme Sophie LEVASSEUR
M. Albert ALFANDARI pouvoir à Mme Christine VISINE
M. Christian MIGLIAVACCA pouvoir à Mme Corinne VASSEUR

Absentes :

Mme Nathalie CHABLE
Mme Nathalie JULIAT

Secrétaire de séance : M. Nicolas LHERBIER,

N° 20252901-01 : Débat d'Orientations Budgétaires

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2312-1,

Vu le décret 2016-841 du 24 juin 2006 en application de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République qui précise le contenu ainsi que les modalités de publication et de transmission du rapport sur lequel s'appuie le débat d'orientations budgétaires,

Considérant les éléments de présentation des orientations budgétaires de la commune pour l'exercice 2025 contenus dans le rapport ci-joint,

Le conseil municipal,

PREND acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires de la commune pour l'exercice 2025 sur la base du rapport des orientations budgétaires ci-annexé.

Pour extrait certifié conforme

Champagne-sur-Oise, le 29 janvier 2025
Le Maire,

Stéphane CARTEADO



Date de convocation : 23/01/2025
Nombre de membres :
En exercice : 29
Présents : 20
Votants : 27
Dont pouvoirs : 7

REÇU EN PREFECTURE

Le 30/01/2025

Application agréée F.legalite.com

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif, dans le délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication »

99_DE-095-219501343-20250129-20252901DEL